Pour citer cet article :

**Hericotte (René), « Les enfants perdus », *Marie-France*, mars 1965, pp.88 - 93.**

Enfants en justice
XIX-XX ème siècles

mars 1965

Dalmas

# LES ENFANTS PERDUS

**Ils ont tous la même inquiétude, la même passion : vivre. Par millions, ces jeunes espèrent, attendent. Et puis, parmi eux, certains révoltés qui un jour vont trop loin... Ceux-là, ces adolescents qui ont trébuché sur le chemin de la vie, on les retrouve parfois devant un juge pour enfants. Après, dans un monde sans barreaux, des éducateurs, des professeurs les préparent à retrouver l'espoir. Par autorisation spéciale, "Marie-France" a pu mener cette enquête de l'autre côté de la barrière.**

M.F. GRANDE ENQUÊTE PAR RENÉ HERICOTTE

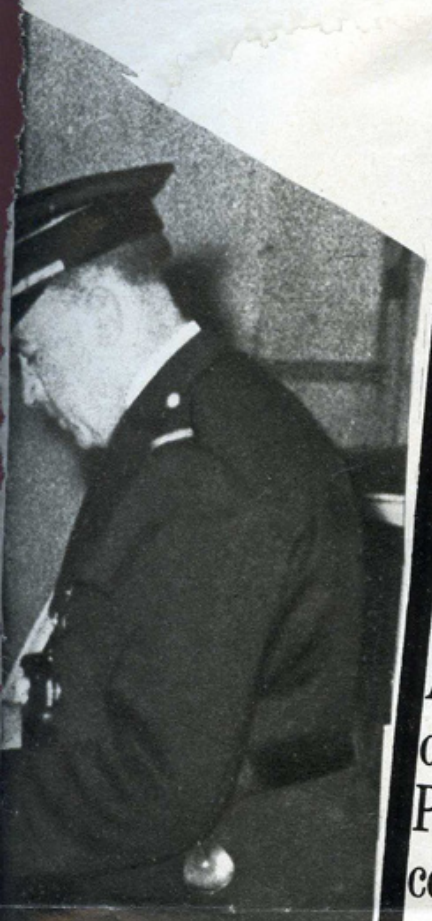

Depuis l'été dernier, une brigade spécialisée, tout en ayant pour charge d'interroger les bandes, aide souvent d'un bon conseil les jeunes turbulents.

La fille baissa le front.

— C'est pas la première fois, dit-elle. C'est comme ça presque tous les samedis. Ça arrive aussi le dimanche. Souvent pas avec la même.

— Hein ?

Elle cachait son visage dans ses bras appuyés à la table de bois blanc. Elle sanglotait. Elle craquait. En face d'elle, le gendarme ne savait plus bien ce qu'il devait faire : parler et questionner, ou se taire et attendre. Le « chef » lui avait dit de sermonner cette fille pendant qu'il vérifierait l'histoire du garçon. Une histoire qui avait l'air de tenir debout et qui ne menait pas loin. Lui, il avait attaqué sur le ton qu'il aurait pris pour sa fille. Il en avait une, à peu près du même âge. Il n'en revenait pas d'avoir trouvé les mots qu'il fallait. Il essayait de se souvenir de ce qu'il avait lu, car tous les bulletins, toutes les revues professionnelles de la police, de la gendarmerie, des C.R.S., publient des études sur la jeunesse d'aujourd'hui. Il ne pensait plus à être répressif et à griffonner les éléments d'un procès-verbal, mais à être utile.

Monique le regarda. Elle avait des yeux de noyée.

— J'en peux plus. J'en ai marre. Je lui avait dit qu'on finirait par se faire piquer un jour. J'avais peur quand il me disait : « T'en fais pas. Si tu crois que Papa nous laisserait aller au trou »... Maintenant c'est fini. Je veux que ça soit fini. Je veux savoir d'où vient notre argent. Il m'a dit une fois, avec un drôle de sourire : « T'occupe pas, je connais des messieurs très gentils »... Si c'est ce que je crois, je veux que ça s'arrête. Je l'aime trop pour que ça continue.

Elle avait parlé, répondu à quelques questions insignifiantes qui lui paraissaient couler de source, puis pleuré doucement. Le gendarme était sorti. Il était revenu avec le chef qui avait emmené Monique dans son petit bureau tapissé de cartes routières. On avait installé Philippe dans le couloir, sur un banc, en face de photos spectaculaires d'accidents de la route et d'affiches jaunies du « recrutement ». De temps en temps, le téléphone sonnait dans une pièce voisine et Monique arrêtait son récit un court instant, quand elle entendait : « Allo, ici gendarmerie de X... écoute... » Lequel de ces appels allait les concerner, Philippe et elle ?

# LES ENFANTS PERDUS

Pour les gendarmes, c'était la fin d'un fait divers banal. Un accrochage de rien. Une voiture volée. Un mineur sans permis. Une fille devenue femme trop tôt. Pour Philippe et Monique, c'était une grande aventure qui commençait.

Le juge les avait vus le lendemain. Au Tribunal pour enfants, ils sont quatorze comme lui à se partager la Seine en secteurs. Des hommes à qui, parce qu'il leur a remis des pouvoirs à peu près régaliens, le législateur demande autre chose qu'une solide connaissance du Code. Il leur veut un cœur. Ils l'ont. Ils méritent leur surnom : ils sont des « terre-neuves pour la justice ».

## MAIS OU ETAIENT LEURS PARENTS ?

Celui que virent Philippe et Monique, dans ces espèces de sous-sols du Palais, aménagés entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie, était un grand monsieur sec, au toupet frisé sur un front dégarni, à l'âge où l'on va être grand-père, au sourcil broussailleux assombrissant un œil bleu prêt à l'indulgence.

Il les laissa parler. Ils ne lui dirent rien qu'il ne sût déjà. Deux minces dossiers étaient devant lui, tout neufs. C'était un lundi d'été. Le soir tombait. La machine judiciaire avait ronronné pour eux tout le jour. Un embryon d'enquête se dessinait. On n'avait pu joindre les parents de Philippe : ils roulaient, au delà de Florence, en direction de Sorrente ou d'Amalfi. Leurs deux plus jeunes enfants étaient dans leur appartement cossu du boulevard Suchet, où une bonne espagnole ne les laissait théoriquement manquer de rien. Philippe le répétait au juge :

— Ils ont voulu prendre deux semaines de vacances tout seuls, avant de nous emmener tous chez grand-mère, près de Concarneau. Ils téléphoneront quand ils seront arrivés.

Il avait perdu sa superbe de devant les gendarmes. Fini le fils de Monsieur Untel — « Vous savez, l'industriel ? — et l'auteur d'un ridicule carambolage au volant d'une voiture « empruntée ». Il se retrouvait à la tête d'une série de vols assez impressionnante et il avait avoué — avec honte, mais cela ne l'avait-il pas finalement soulagé ? — quelques désastreuses fréquentations d'adultes.

— Je ne peux quand même pas vous remettre en circulation comme ça, dit le juge, tout doucement. Je vais voir.

Monique, c'était autre chose. Elle était seule aussi. On ne retrouverait sa mère que le lendemain, à l'ouverture du salon de coiffure qu'elle gérait au Trocadéro. Elle achevait son week-end, quelque part en Ile-de-France.

— Je ne sais pas où ils vont, dit Monique. Je ne les comprends pas. Ils sont libres l'un et l'autre. Elle dit qu'elle m'aime bien, qu'il faut que je sois raisonnable, que ça finira par s'arranger. Je vous assure qu'à part Philippe, jamais...

Elle s'était remise à pleurer.

— Oui, dit le juge. Je verrai.

## EN ROUTE POUR SAVIGNY

Il avait pris des mesures de sauvegarde. Envoyé Philippe au C.A.T.E.S. (Centre d'accueil et de triage de l'éducation surveillée) installé avec les moyens du bord dans les locaux du Dépôt. Envoyé Monique au monastère St-Michel de Chevilly-Larue. Le temps de voir.

Le temps de voir les parents, d'abord.

Le père de Philippe était rentré de Naples par avion. Il arriva en parlant d'une « histoire de fou ». A grands mots, grands gestes. Une heure après, il était effondré.

— Jamais imaginé... Jamais entendu parler de cette petite Monique. Ma femme non plus, sans aucun doute. Une vingtaine de voitures ? Ce n'est pas possible... Non, ce n'était pas un mauvais élève. Moins brillant que j'aurais souhaité, mais pas mauvais... Oui, je le laissais sortir le soir, mais je le croyais chez des camarades, souvent avec les assure que nous l'avons bien élevé. Il rentrait par le service ? Mais avec quelle clé ? Oui, il avait une chambre pour lui seul... L'argent ?... Nous lui donnions très peu, justement... Je vous assure que nous l'avons bien élevé. Il vient d'avoir son bac...

— Oui, dit le juge. Et maintenant ?

La mère de Monique était très élégante et très agitée.

— J'avais un pressentiment. Pour une fois que je ne rentre pas le dimanche. Mais il faisait si beau... Vous allez me la rendre, dites ? Il n'y a qu'elle qui compte pour moi. Je sais tout ce qu'on peut me dire, mais j'ai divorcé quand elle avait deux ans. Je l'ai élevée seule et j'ai fait en même temps ma situation. J'ai beaucoup travaillé... Maintenant qu'elle est grande, je croyais pouvoir penser à refaire ma vie. Vous me la rendez, dites ?

— Vous pouvez la voir, dit le juge.

Le dossier prit corps. Il se débroussailla. La vérité se fit jour. Les premiers rapports — police, assistance sociale, éducateurs — en tissèrent la trame. Les deux cas, tout simples en apparence, de Monique et de Philippe, apparurent plus complexes. Un médecin trouva Philippe beaucoup plus perturbé qu'il n'en avait l'air. Et puis (parce que, maintenant, Papa savait...) il y eut une tentative de suicide : on trouve toujours un bout d'objet coupant pour tenter de s'ouvrir les veines. Quant à Monique, sa mère était loin d'en avoir tout dit. Scolarité nulle. Errance de cours en cours. Une histoire aussi de bijoux empruntés à sa mère et vendus à Clichy.

— S'il n'y avait ses études, je le pla-

Ceux-là sont heureux. Ils partent confiants et gais, leur route passe par le soleil. Les autres, ceux de la malchance, seront aussi des hommes, demain.

cerais, finit par dire le juge au père de Philippe. Ça lui ferait du bien.

— Les études, on verra après, répondit le père. Pour le moment, il ne pensait qu'à la mécanique et aux voitures ; je ne pensais pas que ça le conduirait là.

Là, c'était d'abord au Centre d'Observation de Savigny-sur-Orge, un des établissements-pilotes de l'éducation surveillée. En même temps, ou presque, parce qu'il se trouvait une place libre et que le juge « sautait » dessus, une religieuse conduisait Monique quelque part au-delà de Pontoise.

## 80 000 JEUNES EN DANGER

Le Direction de l'Education Surveillée est la dernière née des directions du ministère de la Justice. Elle est née peu avant la guerre. Elle siège modestement, loin de la royale place Vendôme, rue Salomon de Caus, entre le boulevard Sébastopol et les Arts et Métiers. Elle fait front à la vague inquiétante de la délinquance juvénile. Elle a l'air d'un fétu. Elle tend à devenir une digue.

Ses moyens, surtout dans l'énorme concentration de la région parisienne, paraissent réduits. Infimes : le Centre d'Observation de Savigny, ceux de Marseille et de Lyon, et une dizaine d'I.P.E.S. (Institution Publique d'Education Surveillée) à travers la France, des internats, une douzaine de Centres d'Action Educative dans la banlieue parisienne, où la rééducation se fait en milieu libre » pour les cas moins marqués de délinquance.

— Nous avons des projets, dit-on à la Direction. Pas seulement des projets, mais des espérances. Nous franchissons le cap difficile. Nous sommes inscrits au V^e^ plan d'équipement. Si la France avait un énorme retard dans ce domaine qui nous concerne, ce retard est en voie d'être rattrapé. Il y a quelques années, nous manquions à la fois de locaux et d'éducateurs. Les locaux étaient à la fois insuffisants et mal adaptés. D'anciennes casernes, d'anciens couvents, d'anciennes prisons. Les locaux se transforment, se modernisent. Ils tombent sous la pioche et sont remplacés par des bâtiments fonctionnels. Nous manquions d'éducateurs, et nous avons maintenant un recrutement suffisant et de qualité : 800 candidats pour les 120 places (90 hommes et 30 femmes) offertes au dernier concours.

— Le drame, ce sont les crédits de fonctionnement, explique un autre fonctionnaire de la Direction. L'équipement, c'est bien. Les bonshommes, c'est mieux. On raisonne actuellement sur une masse de 80 000 jeunes en danger et on admet qu'on peut confier une vingtaine de cas à un éducateur. Environ 20 000 jeunes sont pris en charge, à des titres divers, par des institutions privées. Il nous en reste donc théoriquement 60 000 qui nécessiteraient au moins 3 000 éducateurs. Nous n'avons pas 900 éducateurs. Il faudrait que le ministre des Finances comprenne que, même sans locaux, nous avons besoin d'éducateurs. Et nous en avons besoin tout de suite.

— Il ne faut surtout pas dramatiser la délinquance juvénile, me dit un directeur de Centre. Elle n'est pas terrifiante au regard de la courbe démographique. Vous connaissez les chiffres bruts : pour 8 millions de jeunes, environ 80 000 interpellés par la police et la moitié déférés aux juges des enfants. Ça ne fait pas autant, fort heureusement, de jeunes délinquants ou de récidivistes. Vous savez combien on en retrouve, après cinq ans, dans les statistiques de criminalité, quand ils sont passés par chez nous et par le service militaire ? Quelques centaines. Nous faisons du bon travail. Pas seulement avec nos dix ou douze centres « publics », mais avec les 250 établissements privés que contrôle — et soigneusement, croyez-moi — l'Education surveillée. Ces établissements, qui ont souvent été dénigrés et qui ne le méritent pas, car leur esprit et leurs méthodes ne sont plus celles des « patronages » de jadis, portant notre potentiel à 12 ou 14 000 places. C'est un peu juste — surtout pour la part de l'Etat — mais ce n'est pas ridicule.

— Il y a quelques années, me dit un autre directeur de Centre, je pouvais me tenir au courant de tout. Je connaissais tout ce qui existait et les rares projets de transformation en cours. Maintenant, je ne le peux plus. Nous avons acheté pas mal de terrains et nous allons construire. Ces trois dernières années, nous avons fait davantage que les quinze ans précédents. Songez au chemin déjà parcouru depuis nos débuts. Allez donc à Savigny. Vous y verrez un Centre d'Observation, qui n'est peut-être pas parfait, mais que l'étranger vient encore étudier à l'occasion. Regardez-le en pensant qu'il a débuté, sous l'occupation, dans des locaux maçonniques confisqués rue de Crimée, dans un ancien collège de Jésuites de la rue de Madrid, dans l'école de gendarmerie de Charenton, et dans une aile de l'asile de Villejuif.

## ENCORE DES BARREAUX

Quand Philippe arriva à Savigny...

C'était déjà, ou presque, comme maintenant. Il manquait seulement, tout là-bas, au bout des vingt hectares du domaine de Champagne, l'école moderne d'Educateurs que l'Education surveillée a ouverte récemment « sur le tas ».

Il fit d'abord connaissance avec le « groupe d'accueil ».

J'ai trouvé cet « accueil » fort triste. La moins bonne partie de la maison. La plus crasseuse. La plus rébarbative. La plus sombre. La plus triste. Pourtant, les « chambrettes » ont des murs pastel, les lits sont couverts de plaids aux couleurs vives et les fenêtres à petits carreaux donnent sur la campagne. J'en ouvre une : illusion... Des barreaux de fer se décalquent derrière les croisillons.

J'ai eu tout de suite la preuve qu'il ne faut pas ouvrir trop vite la cage. C'est dans ce « groupe d'accueil » que subsiste la dernière forme du « mitard », l'une des hontes des anciens bagnes d'enfants. Rien à voir avec le temps passé. Des « chambrettes » comme les autres, mais plus obscures. Quand j'ai visité Savigny, deux d'entre elles étaient occupées.

— J'avais fugué, m'sieur...

— Ben... j'ai fugué, quoi !

L'instant d'après, parce qu'ils avaient entendu ouvrir et claquer quelques portes, les deux gosses se crurent seuls.

— Dis ? Tu crois qu'ils vont nous renvoyer au travail ?

— J'sais pas...

— Ça serait bonnard. On pourrait se refaire la paire.

— Non... Moi pas...

Un silence. Puis une voix reprit : « Dis... Tu veux pas chanter comme tout à l'heure. Tu as une jolie voix. J'aime bien quand tu chantes »...

Et en partant sur la pointe des pieds, nous entendîmes *l'Ecole est finie...*

— Vous voyez qu'il nous faut quand même quelques barreaux, me dit mon accompagnateur. C'est d'ici qu'ils auraient le plus envie de partir. Et tout de suite. Ils sont le plus souvent révoltés, choqués par le passage à la police et au Palais. Il faut dédramatiser leur histoire, les « sécuriser », les informer.

Les happer aussi dans une sorte de tourbillon. Ils resteront huit à dix jours au groupe d'accueil. Pour des examens médicaux complets et systématiques. Pour une détermination exacte du niveau scolaire. Pour des tests d'orientation professionnelle. Pour la sélection qui amènera leur affectation à l'un des dix « groupes » du Centre. Les renseignements judiciaires et sociaux arrivent. Le dossier s'épaissit. Les responsables pourront tenir leur première réunion.

Il y en aura d'autres. Tous les mercredis, pendant une dizaine de semaines, le dossier de Philippe s'est retrouvé parmi les autres — il y en 190 en permanence à Savigny, ajournés certaines fois, disséqués d'autres jours par ces cliniciens de la délinquance chargés d'élaborer un rapport de synthèse. Dans le même temps, sur un mur du « bureau de régulation », le nom de Philippe passait de colonne en colonne, inscrit sur des étiquettes de couleurs changeantes. Instantanément, on peut dire à Savigny « où on en est » avec un garçon. Médecine générale, psychologie, psychiatrie, tests professionnels, classes, ateliers, éducation physique, rapports de comportement, étude sociale, rapports avec les parents...

— Une observation quotidienne. Une observation d'entomologiste, m'explique

# LES ENFANTS PERDUS

une des responsables de Savigny. Nous sommes tous ici des caméras et des magnétophones. Nous avons à éclairer et à préparer la décision que prendra le juge. Et, pour nous, c'est un travail de tous les instants. Tenez, je me souviens d'un dossier qui ne comportait pas moins de 133 fiches d'observation. Pour quatre mois de séjour. Et je ne crois pas que ce soit un record.

## LES PRENDRE AU SERIEUX

Savigny, c'est une plaque tournante sur laquelle travaillent trente-cinq éducateurs, deux médecins, trois psychiatres, cinq psychologues, douze veilleurs de nuit et deux douzaines d'instituteurs et de moniteurs techniques. Les ateliers sont magnifiquement équipés, presque « superéquipés ». Rien n'est négligé pour « conditionner » ces gosses instables et dévoyés qui se cherchent et qui, souvent, renaclent à se trouver. On les prend d'abord au sérieux pour qu'ils se prennent eux-mêmes au sérieux. La preuve ?

Le hasard voulut que je sois à Savigny un jour qui devait faire date. Ce jour-là, jeudi 14 janvier, je vis des peintres en cotte blanche, des mécaniciens en combinaison bleue, des cuisiniers en veste haut croisée.

C'était souvent trop long, trop large, mais ils étaient tous ravis, s'envoyaient des bourrades, s'exclamaient en se regardant l'un l'autre.

— Ah ! on est mieux comme ça : on ressemble à notre métier...

— Et voilà franchie une nouvelle étape, me dit le sous-directeur de Savigny. Pour eux, c'est très important.

Je les ai vus gagner leurs ateliers, raides dans leurs vêtements empesés. Ils n'arrêtent jamais : Savigny est une ruche au mouvement incessant. Cette école professionnelle, dont les normes administratives sont quasiment celles d'un lycée technique, parvient à travailler dans des conditions qui constituent une sorte de défi permanent au bon sens. Chaque jour, en effet, quatre ou cinq garçons entrent et sortent de Savigny. Les uns s'intègrent au bout de huit ou dix jours dans des groupes correspondant à une réinsertion scolaire et à un début d'apprentissage. Les autres partent vers Lamotte-Beuvron, Saint-Jodard ou Saint-Hilaire, poursuivre leur apprentissage et leur rééducation. Et pourtant, ça marche. Et pourtant, brochant sur le tout, il y a aussi la correction permanente qu'il faut apporter à la composition des groupes pour couper court à toute tentative de « caïdat », éviter certains heurts de personnalités, séparer de ses anciens copains le jeune qui aura « fugué » et qui aura réintégré Savigny.

— Les fugues sont inévitables : rien n'est fermé, me dit le sous-directeur en m'emmenant vers les serres où l'on élève les plantes vertes du ministère de la Justice. C'est la rééducation même que nous entreprenons qui l'exige. Mais ces fugues ne sont pas aussi fréquentes que certains détracteurs de notre système veulent le laisser entendre. Il y a eu 107 sorties à Noël : un seul de nos garçons n'est pas revenu à l'heure dite. Nous avons 50 permissions par week-end et, en principe, pas de problèmes du retour. Quand un jeune « fugue », il ne profite pas d'une permission. Il part dans un moment de crise — et nous savons souvent l'empêcher, en prévenant cette crise. Ce n'est pas seulement une question d'instinct ou de psychologie. Les jeunes eux-mêmes nous aident. Je ne vous raconte pas d'histoires : ils ne sont pas rares les gosses qui me disent : « Isolez-moi un moment en « chambrette », j'en ai besoin. »

## CE N'EST PLUS LE BAGNE

Même son de cloche à Saint-Maurice, près de Lamotte-Beuvron, au cœur de la Sologne, où un jour Philippe s'était retrouvé après quatre mois de Savigny. Là aussi les jeunes, dans leurs crises de vague-à-l'âme, viennent plus souvent s'accrocher au « patron » comme à un garde-fou qu'ils ne prennent la poudre d'escampette. Un peu dans la manière : « Retenez-moi ou je fais un malheur ».

— J'ai l'impression qu'ils sont moins durs que dans le temps. Ce n'est pas la même opposition. Plutôt de la passivité, jusqu'au moment où nous trouvons une prise. Ils ne « fuguent » guère. Ils truquent : ils profitent d'une permission et ils la prolongent à coups de certificats médicaux. Complicité des parents... S'il n'y avait pas les parents... C'est ce milieu familial, le plus souvent désastreux, qui nous fournit nos clients.

Saint-Maurice, c'est sans doute l'un des meilleurs exemples du chemin parcouru par l'Education surveillée.. Cent soixante-cinq garçons, en groupes de douze ou quatorze, confiés à vingt-deux éducateurs, s'y entraînent aux métiers du bois et du fer ou, dans une ferme-modèle, se laissent reconvertir au retour à la terre. Maintenant, en sifflotant, entre les classes et les ateliers, on prend le temps de regarder le ciel bleu. On musarde, on n'aurait pas osé il y a trente ans, et il n'y a plus à Saint-Maurice qu'un seul homme à s'en souvenir : le chef de l'atelier de mécanique agricole.

— C'est quand même mieux maintenant, dit-il seulement en refusant d'évoquer ses débuts dans la maison.

*C'était le temps des « boules » rasées* et des « brigades » en sabots, ahannant derrière les charrues sur 200 hectares de champs. C'était le temps de la ronde dans les cours, rythmée au sifflet. C'était le temps des « cages à poules », ces nids de misère, où les enfants perdus cherchant l'oubli du sommeil ne pouvaient se retourner sur leur couche sans se heurter à des barreaux. On les

Leur donner un métier et les moyens de regarder la vie en face, c'est à quoi tendent chacun pour le « patron » de Savigny et la directrice de Nesles-la-Vallée. Les centres de l'Education surveillée sont déjà magnifiquement équipés pour l'apprentissage (ici la mécanique et la coiffure). Leur ambiance, tout en palliant une scolarité souvent déficiente, s'efforce de recréer une atmosphère familiale en substituant aux anciens dortoirs des chambrettes individuelles.

appelait les « colons » et ils sortaient de là révoltés pour la vie.

Fini ce temps-là. On a le droit de se coiffer comme on veut et on ne se prive pas de suivre quelques modes nouvelles. Discrètement pourtant. C'est la « mesure » que l'on tend surtout à inculquer à ces instables. Ainsi, on ne leur défend nullement d'admirer certaines « idoles » — les photos tapissant les chambres attestent le libéralisme de l'institution — mais on contrôle, si l'on peut dire, les exercices du « culte » et l'on s'efforce de fournir des héros plus authentiques à admirer.

— Avouons-le, dit un éducateur, on y réussit assez mal. En matière de chansons, on les ramène assez aisément à des « valeurs sûres » — d'ailleurs le « yé-yé » est en chute libre depuis quelques mois — mais pour le reste...

Ne soyons pas trop exigeants. Le reste n'est-il pas qu'ils apprennent un métier et la valeur du travail, le prix de l'effort, qu'ils se persuadent qu'ils ne sont pas rejetés, mais que la société est prête à oublier leurs fautes et à leur redonner la place à laquelle ils prétendent ?

— Oublier leurs fautes ? Qui connaîtra ces fautes ? Personne ne saura où ils auront fait leur apprentissage : leurs C.A.P. ne rappelleront en rien leur détention. Ces jeunes sont ici dans un collège un peu spécial. Un internat un peu strict, mais pas dans une prison.

Ils ont des vacances : 15 jours à Noël, 15 jours à Pâques, un mois l'été. C'est pour eux un capital : sauf cas exceptionnel qui exigerait leur isolement provisoire ou leur transfert dans une véritable détention, ils ne connaissent pas d'autre sanction qu'une retenue progressive sur ce capital-vacances.

Leurs loisirs : un usage « dirigé » — ils sont pratiquement toujours avec un éducateur — de la radio et de la télévision, des disques presque à volonté, des magazines « visés » par la direction (et là, il n'y a pas de libéralisme : les faits divers ne rentrent pas à Saint-Maurice), le cinéma hebdomadaire et le sport. Foot, volley, basket, hand-ball en compétitions officielles, athlétisme sur une piste toute neuve, canotage avec une flottille de dix canoës construits « à la maison », randonnées cyclistes avec une escadre de dix vélos brillants comme des sous neufs.

## RETOUR A LA VIE

La scolarité est de deux ans à Saint-Maurice. A Saint-Maurice comme dans ce château perdu au-delà de Pontoise, niché au fond d'une délicieuse vallée, où les conditions de vie sont à peu près semblables. Monique, qui pleurait toutes les larmes de son corps depuis son « arrestation », y trouva très vite la paix.

— J'ai une chambre pour moi toute seule, écrivit-elle à sa mère le soir même.

La vie est là, simple et tranquille...

Plus familiale encore que chez les garçons, chaque éducatrice étant vraiment une mère de famille pour les huit filles qui lui sont confiées. Le château compte quarante-huit pensionnaires (de nouveaux pavillons en porteront bientôt la capacité à 70) : des adolescentes plus caractérielles que délictuelles. Des fugueuses, des instables, des égéries de petites bandes, toutes déjà marquées et n'ayant plus rien à apprendre.

— La porte est ouverte. Elles peuvent partir. Ça leur arrive et, grâce à l'auto-stop, elles franchissent très vite des distances considérables... Mais il est exceptionnel que nous ne les retrouvions pas très rapidement. Elles partent rarement seules et c'est un phénomène épidémique et saisonnier. C'est un risque calculé, inséparable de la rééducation.

La rééducation est payante. Elle se lit dans le monceau de lettres adressées au château pour le nouvel an. Des lettres d' « anciennes ». Qui douterait de leur sincérité ? Aucune éducatrice n'était plus là pour guider leur main.

— Nous leur donnons un métier. La coiffure — c'est très demandé — la comptabilité, la sténodactylo, la lingerie industrielle, l'horticulture — ça aussi, ça marche très bien. Nous essayons de stabiliser leur vie sociale et leur petit groupe reconstitue autant que possible une cellule familiale, avec ses travaux et ses loisirs. Nous ne les lâchons jamais — c'est le juge qui en décide — d'un seul coup. Si c'est possible, nous les envoyons travailler à Pontoise, puis nous les dirigeons vers le « foyer » que nous possédons dans la banlieue nord de Paris (elles sont quinze là-bas) et c'est pour elles une épreuve de transition. Nous avons aussi tenté l'épreuve de vacances d'hiver : des petits groupes sont allés librement faire du ski, sans éducatrice. Il n'y a pas eu de pépin...

## L'ESPOIR, ENFIN...

Il n'y a pas très longtemps que le juge a signé les ordonnances remettant à leurs familles Philippe et Monique. Il n'y a pas encore de fin dans le genre : « Ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». On ne sait jamais, — il paraît qu'ils s'écrivent encore — mais la vie les a profondément séparés. Monique a rejoint en Suisse sa mère, conduite par l'aventure même de sa fille à faire un cruel retour sur elle-même, à quitter Paris et l'homme qu'elle croyait aimer. Elle gère un autre salon de coiffure, où travaille Monique. Elle a aussi son histoire, une histoire pas si exceptionnelle que ça, si j'en crois un directeur de Centre qui me disait : « Ça nous arrive de décider des parents à se regarder en face pendant que nous leur rééduquons leurs enfants »... Mais c'est une autre histoire.